



DISTRICT DE PROVENCE

Commission Départementale de Discipline

La Commission Départementale de Discipline dispose d'une compétence disciplinaire générale concernant les faits répréhensibles survenus dans le cadre des rencontres organisées par le District.

Président

M. Jean Marc ARNAUD

Secrétaire

M. Gérard TORRES

Membres

MM. Bedik BALTAYAN, Louis DI MARCO, Roger
MESSANA, Cédric PAPA

Représentant de la Commission des arbitres

M. Nicolas AZZOPARDI

A titre consultatif

MME. Adèle CRETON, MME Charline LOURGOUILLOUX